

Cour de France.fr / Individus, familles, groupes / Compositeurs et musiciens / Etudes modernes / Un musicien, officier du roi et gentilhomme campagnard au XVIIe siècle. Jean-Baptiste de Boesset (1614-1685)

Norbert Dufourcq

Un musicien, officier du roi et gentilhomme campagnard au XVIIe siècle. Jean-Baptiste de Boesset (1614-1685)

Article. Source : Bibliothèque de l'Ecole des chartes

Norbert Dufourcq, "Un musicien, officier du roi et gentilhomme campagnard au XVIIe siècle. Jean-Baptiste de Boesset (1614-1685)", dans Bibliothèque de l'Ecole des chartes, année 1960, volume 118, numéro 118, pp. 97-165.

Extrait de l'article

Histoire du langage, histoire des œuvres, histoire des instruments relèvent également de la musicologie. Il y faut joindre, croyons-nous, celle des hommes, compositeurs, interprètes, facteurs d'instruments, sans lesquels la musique ne serait pas.

Or, cette histoire « sociale » de la musique ou de ceux qui ont pour mission de la créer, de la perpétuer, semble avoir été quelque peu laissée de côté. L'organisation de la Société d'Ancien Régime nous apprend que celle-ci connaissait quatre figures d'artistes : le compositeur, l'interprète, le professeur, le responsable de l'un des grands secteurs de l'administration musicale. Il arrive que ces fonctions viennent à se recouper en une seule et même personnalité : Lully. Mais le contraire n'est pas moins vrai. Si Lebègue, organiste de Saint-Merry et de la Chapelle royale, apparaît comme l'un des professeurs parisiens de la fin du XVIIe siècle le plus recherchés et l'un des maîtres de la composition, Constantin reste avant tout un violoniste, Hotman un violiste, Michel Lambert un compositeur d'airs de Cour. Jean-Baptiste de Boesset appartient surtout au personnel de l'administration. Et, par là même, son histoire ressortit à celle des institutions musicales. Sa situation, officielle de maître et surintendant de la musique de la Chambre du Roi — poste qu'il occupa près de cinquante ans — pose un cas que cette modeste étude voudrait essayer d'explicitier et qui relève de quelques données d'ordre social, psychologique, économique autant que musical.

[Lire la suite \(Persée\)](#)